



Une montre sous garantie détruite sans demander mon avis

Par **SmanthaS**, le **12/06/2012** à **12:01**

Bonjour,

Suite a un petit soucis de retardement, j'ai ramené ma montre sous garantie dans la grande surface où je l'avais acheté.

Il m'ont pris la montre et il l'ont envoyé soit disant a réparer. Plusieurs mois plus tard sans nouvelles j'appelle pour savoir où en est la montre... Et on m'apprend que la pièce pour la réparer n'existe plus et on me propose le remboursement.

Je refuse préférant récupérer ma montre quitte a l'emmener chez un horloger (valeur sentimentale oblige). Alors on m'explique que puisqu'il ne pouvait pas la réparer il l'ont détruite. Sans me demander mon avis !

Il faut savoir que c'est une montre de marque qui as été envoyé a réparer chez le fabriquant... Que puis-je faire ?